

BARILLET Christian
Conseiller municipal
Groupe d'opposition Sainte Maure 2020
22, rue du Petit Vaux
37800 Sainte Maure de Touraine

Sainte Maure de Touraine le 24 octobre 2016

Monsieur le maire le Sainte Maure de Touraine
Hotel de Ville
Place du Maréchal Leclerc
37800 Sainte Maure de Touraine

Objet : Installation d'un kinésithérapeute

Monsieur le Maire,

Lors du Conseil municipal du 9 septembre vous avez proposé une délibération permettant d'installer un kinésithérapeute, M. Saurois, dans les locaux du 11 rue du Dr Patry. Dans la présentation vous avez expliqué que les locaux de la Maison de Santé pluridisciplinaire (MSP) n'avaient pas une surface suffisante de 100 m². Il apparaît aujourd'hui, à travers les réactions de M. Roland Mariau, vice-président de la Communauté de communes en charge de ce dossier, et de M. François Liard, médecin coordonnateur du projet de la MSP, que ces deux personnes n'ont pas été consultées, que votre affirmation concernant la surface est fautive et que le kinésithérapeute souhaitant s'installer n'a pas été informé de cette possibilité de la MSP.

Face à cette situation invraisemblable nous, conseillers municipaux du groupe « Sainte Maure 2020 », vous demandons de suspendre cette décision municipale et de permettre à M. Saurois d'étudier la faisabilité de son installation dans les locaux de la MSP.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sincères salutations.



Christian BARILLET

Copies :

- M. François LIARD
- M. Roland MARIAU